

Paris, le 9 décembre 2009

Monsieur Philippe PARINI
Directeur Général des Finances Publiques
Télédoc 341
Ministère du Budget, des Comptes publics
et de la Fonction publique
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Référence : HF/LD

Objet : Réquisitions dans le cadre de la campagne de vaccination H1N1

Monsieur le Directeur Général,

J'attire votre attention sur le fait que la procédure de la réquisition, mise en œuvre dans le cadre de la pandémie H1N1, est inégalement appliquée selon les départements.

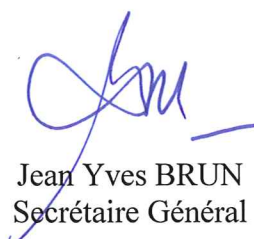
Des échos de pratiques totalement différentes voire contradictoires nous arrivent tous les jours et amènent les agents à se demander s'ils sont encore gérés sur le plan national ou si, sans même en avoir été informés, ils sont désormais placés sous l'autorité des préfets.

Je vous demande donc la tenue urgente d'une réunion « Pandémie » au cours de laquelle seront abordés les points suivants dans le cadre de la procédure de réquisition :

- respect des obligations des agents compte tenu de situations familiales particulières,
- récupération en terme de repos hebdomadaire pour ceux qui seraient réquisitionnés la nuit ou le week-end,
- organisation du travail dans le réseau DGFIP et planning des congés de fin d'année.

La procédure de réquisition, que le Syndicat ne remet pas en cause, ne doit pas aboutir à une totale perte de repères pour les agents. Il est donc urgent que la Direction Générale reprenne la main dans cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean Yves BRUN
Secrétaire Général